Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA GPN

E5 PROJET - Option : Gestion et protection de la nature

Session 2018 • Code sujet : **2018-BTS143-RPL-ME-GU-RE** • Durée : **210 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Territoire, enjeux et usages des alpages du Haut-Jura (4 questions) **Page 3**

2. Conception d’une action de sensibilisation des touristes estivaux (3 questions) **Page 5**

3. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E5 - Conduire une opération de gestion environnementale/2018/BTSA GPN - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

1. Territoire, enjeux et usages des alpages du Haut-Jura

Le sujet porte sur les alpages et prés-bois du massif transfrontalier du Haut-Jura, espaces pastoraux, naturels et touristiques inclus dans plusieurs périmètres de protection. Les documents présentent la déprise pastorale, les milieux et espèces concernés, les acteurs du territoire et les usages susceptibles de générer des conflits.

Question 1. Présenter le contexte territorial des alpages du massif du Haut-Jura.

Le Haut-Jura est un massif de moyenne montagne transfrontalier, partagé entre la France et la Suisse. Côté français, les alpages se trouvent dans les départements du Doubs, du Jura et de l'Ain, en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes. Les milieux s'étagent des pelouses des bas-monts aux forêts, prés-bois et pelouses d'altitude. Une grande partie des alpages relève du PNR du Haut-Jura et du site Natura 2000 Crêts du Haut-Jura. La Haute Chaîne est aussi couverte par une réserve naturelle nationale de 11 000 ha, située entre 580 et 1 720 m d'altitude. Le site Natura 2000 couvre 17 346 ha.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un territoire de moyenne montagne franco-suisse, pastoral et naturel, partagé entre trois départements français et couvert par plusieurs périmètres de protection.

Question 2. Identifier et justifier les principaux enjeux présents sur ce territoire des alpages du massif du Haut-Jura.

Les enjeux majeurs sont de rendre compatibles la conservation des milieux, le maintien du pastoralisme et les usages touristiques.

- **Écologique :** préserver pelouses, prés-bois et forêts, ainsi que les espèces sensibles, dont le Grand Tétras et le Lynx. Le dérangement hors piste, le piétinement et la surfréquentation sont des menaces.
- **Pastoral et paysager :** maintenir le pâturage et les savoir-faire. La déprise et le sous-pâturage favorisent l'enfrichement et la fermeture des milieux.
- **Social et économique :** pérenniser les élevages et le métier de berger tout en accueillant les visiteurs.
- **Patrimonial :** conserver les paysages, chalets et équipements traditionnels.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Concilier préservation des habitats et des espèces, maintien du pastoralisme et accueil des usagers, sans dégrader les paysages et le patrimoine.

Question 3. Identifier les acteurs et leurs missions, ainsi que les usagers présents sur ce territoire, puis justifier leurs logiques.

Les acteurs ont des missions complémentaires, mais leurs objectifs et pratiques diffèrent. Les gestionnaires organisent la protection et la fréquentation ; les acteurs agricoles maintiennent l'activité pastorale. Les usagers recherchent loisirs, découverte ou accès à la nature, ce qui peut créer des interactions avec les troupeaux et la faune.

Acteurs	Missions et logiques
PNR du Haut-Jura, opérateur Natura 2000	Coordonner la gestion du site et préserver les habitats.
Communauté de communes du Pays de Gex, gestionnaire de la Réserve	Gérer la réserve, la fréquentation et la sensibilisation.
Communes et propriétaires	Gérer le foncier et les aménagements, en lien avec les alpagistes.
Éleveurs, alpagistes et bergers	Produire, conduire et surveiller les troupeaux ; maintenir les pratiques pastorales. Les bergers peuvent aussi informer les visiteurs.
Associations et organismes agricoles	Représenter, accompagner et former les acteurs pastoraux.
Randonneurs, touristes, sportifs, chasseurs, naturalistes et forestiers	Pratiquer leurs activités, accéder aux espaces ou observer la nature ; leurs usages peuvent se gêner ou perturber les milieux.
Structures touristiques	Développer l'accueil et les activités, qui contribuent à l'économie locale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Gestionnaires et collectivités protègent et organisent le territoire ; acteurs agricoles le font vivre ; usagers le fréquentent pour leurs activités et la découverte.

Question 4. Identifier un conflit potentiel sur ce territoire. Proposer et justifier une démarche de dialogue territorial cohérente en lien avec ce conflit.

Un conflit possible oppose randonneurs et alpagistes lorsqu'un visiteur traverse une pâture et rencontre un troupeau. Un accident peut entraîner des blessures et un litige, tandis que les consignes ou déviations peuvent être perçues comme une restriction d'accès.

1. **Réunir** alpagistes, bergers, randonneurs, communes, gestionnaires et associations, y compris les interlocuteurs concernés de part et d'autre de la frontière.
2. **Établir un diagnostic partagé** des lieux, périodes, incidents et besoins de chacun.
3. **Co-construire et tester** des mesures : information en amont, consignes adaptées, éventuels itinéraires de contournement et échanges directs avec les bergers. La signalisation seule ayant une efficacité discutée, elle doit être complétée par la sensibilisation.
4. **Évaluer ensemble** les incidents et les retours des usagers pour ajuster les mesures.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Concertation entre alpagistes, randonneurs et gestionnaires, puis information, consignes et adaptations de parcours co-construites et évaluées.

2. Conception d’une action de sensibilisation des touristes estivaux

L’Association des bergers du Jura franco-suisse et amis souhaite valoriser les alpages et favoriser un partage concerté et durable de ces espaces. En tant que chargé(e) d’étude, il faut proposer une action de sensibilisation pour les touristes estivaux, en justifier les étapes et la mise en œuvre, puis en préciser la faisabilité et l’évaluation.

Question 5. Justifier les différentes étapes de votre action de sensibilisation et présenter ses conditions de mise en œuvre.

1. **Préparer :** retenir un alpage et un itinéraire existant, en concertation avec le berger, la commune et le gestionnaire. Choisir une période estivale et un lieu adaptés à la fréquentation et aux contraintes pastorales.
2. **Informer :** annoncer les sorties par les offices de tourisme et les points d’accueil, en précisant les consignes de cohabitation avec les troupeaux.
3. **Animer :** organiser une randonnée en petit groupe avec un berger ou un animateur. La rencontre directe favorise le dialogue ; la découverte du pastoralisme et des milieux fait comprendre leur valeur et leur fragilité.
4. **Évaluer :** recueillir les retours des participants et du berger pour ajuster parcours, horaires et effectifs.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Des randonnées estivales guidées en petits groupes, préparées avec les acteurs locaux, pour découvrir les alpages et apprendre les règles de cohabitation.

Question 6. Préciser les conditions de faisabilité réglementaire et humaine de votre action.

Avant toute sortie, vérifier auprès du gestionnaire de la Réserve les règles applicables et obtenir les accords ou autorisations nécessaires. Le parcours doit tenir compte des objectifs de conservation de la Réserve et du site Natura 2000 : éviter les secteurs sensibles et la perturbation des espèces, rester sur les itinéraires adaptés. Le document signale que des animations ont déjà été refusées lorsque l’effectif était jugé trop important.

- Limiter les groupes et choisir dates et horaires avec l’alpagiste.
- Mobiliser des bergers volontaires et un animateur, avec l’appui de l’association et des relais touristiques.
- Prévoir les consignes de sécurité et une couverture adaptée en responsabilité.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Accords et autorisations vérifiés, itinéraire compatible avec la protection des milieux, petits groupes organisés avec des intervenants disponibles et assurés.

Question 7. Proposer des indicateurs permettant d’évaluer votre action.

Le suivi combine des indicateurs de réalisation, de sensibilisation et de vigilance écologique. Les relever à chaque sortie, puis en faire un bilan de fin de saison permet d’ajuster l’action. Un questionnaire avant et après mesure les acquis ; les retours du berger et des partenaires complètent ceux des touristes. La fréquentation estivale variant selon les sites et les périodes, comparer les résultats dans le temps aide à interpréter les évolutions.

Dimension	Indicateurs
Réalisation	Nombre de sorties et de participants
Sensibilisation	Évolution des connaissances ; satisfaction des touristes, du berger et des partenaires
Cohabitation et milieux	Respect des consignes et de l’itinéraire ; incidents et perturbations observés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivre les sorties et la participation, les acquis et la satisfaction, ainsi que le respect des consignes, les incidents et les perturbations observées.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve E5 PROJET du BTSA Gestion et protection de la nature, remplacement 2018, code 2018-BTS143-RPL-ME-GU-RE, durée 210 minutes, sans coefficient indiqué. Elle étudie le pastoralisme et le tourisme dans les alpages du Haut-Jura. Les compétences évaluées sont l'analyse territoriale, l'identification des enjeux et acteurs, le dialogue territorial, la conception d'une action de sensibilisation et son évaluation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La diminution du pâturage favorise la fermeture des pelouses et l'avancée des lisières forestières.
- Le pâturage extensif contribue au maintien des alpages et prés-bois, habitats importants pour la biodiversité.
- Une fréquentation non maîtrisée peut perturber les espèces sensibles et dégrader les habitats.
- La concertation entre bergers, éleveurs, gestionnaires et usagers aide à prévenir les conflits d'usage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Situer le massif transfrontalier et distinguer les périmètres de protection mentionnés dans les documents.
- Justifier les enjeux par des éléments précis sur le pastoralisme, les habitats, les espèces et la fréquentation.
- Distinguer les acteurs, leurs missions et les logiques des usagers avant de caractériser un conflit.
- Pour l'action, préciser les étapes, les moyens, les contraintes réglementaires et humaines, puis choisir des indicateurs mesurables.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter le contexte territorial des alpages ?

Situez le massif à l'aide de la carte, précisez son caractère transfrontalier et les régions et départements concernés. Présentez ensuite les périmètres de protection, les milieux naturels et les principales activités humaines indiqués dans les documents.

Q : Comment justifier les enjeux écologiques liés au pastoralisme ?

Reliez les pratiques pastorales à l'état des milieux. Une pression de pâturage réduite peut favoriser l'embroussaillement et la fermeture des pelouses, avec des effets sur les habitats et les espèces. Étayez chaque lien par les informations du sujet.

Q : Comment répartir le temps entre les deux parties ?

La première partie vaut 12 points et la deuxième 8 points, sur 210 minutes au total. Répartissez votre temps en fonction de ces poids, sans négliger la lecture des documents, la structuration des réponses et une vérification finale.

Q : Quels critères rendent une action de sensibilisation convaincante ?

L'action doit être adaptée aux touristes estivaux et au territoire. Présentez des étapes et des moyens cohérents, vérifiez sa faisabilité réglementaire et humaine, puis retenez des indicateurs observables liés à ses objectifs.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E5 - Conduire une opération de gestion environnementale/2018/BTSA GPN - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTSA Gestion et Protection de la Nature : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.